

## Temps de préparation de vos TD?

Par **pauline22785**, le **04/10/2013** à **21:56**

Bonsoir,

Je m'adresse à vous car j'ai l'impression d'être un peu dans le "trop". Je met beaucoup de temps à préparer mes séances de TD surtout en droit des obligations. Par exemple, un commentaire d'arrêt ou une dissertation me prennent en gros deux bonnes après midi + deux soirées. Du coup, je n'ai plus le temps pour travailler et apprendre les autres matières... Est ce trop ? J'ai l'impression d'exagérer mais les résultats ont payés en L1 car j'avais en moyenne 17 à mes cas pratiques..

Par **bulle**, le **05/10/2013** à **09:04**

Bonjour,

Préparer les TD sérieusement, ça prend du temps. Après tout va dépendre de la taille de vos fiches et du nombre d'exercices à faire.

Je ne vous conseille pas de rédiger tous les commentaires et dissert que l'on vous donne chaque semaine car comme vous le dites, sinon vous n'aurez plus le temps d'apprendre vos cours.

La meilleure méthode consiste, selon moi, à rédiger un exercice de temps en temps et pour le reste de faire une intro et/ou un plan détaillé ce qui vous permettra de traiter le sujet sans perdre de temps à tout rédiger.

Par **Mac-Mahon**, le **05/10/2013** à **13:10**

Nos profs de tds sont sympas et nous donnent que des plans détaillés à faire

Par **lolo7**, le **05/10/2013** à **13:46**

Coucou,

Il n'existe pas de temps de préparation pour les TD puisque tout dépend combien de temps tu passes dessus. Il y'en a qui vont passer beaucoup plus de temps que toi car ils veulent bien

faire leurs devoirs et d'autres passeront moins de temps que toi.

Quant aux exercices à rédiger comme les cas pratiques, les commentaires d'arrêts ou dissertations la durée est de trois heures dans ma fac pour l'épreuve, donc de ton côté quand tu as ce genre de devoir à rendre tu dois logiquement passer trois heures après tu peux passer beaucoup de temps dessus encore une fois.

Pour les révisions, à toi de trouver ta méthode.

Par **Yn**, le **07/10/2013** à **09:39**

[citation]Par exemple, un commentaire d'arrêt ou une dissertation me prennent en gros deux bonnes après midi + deux soirées[/citation]

C'est beaucoup trop. Tu es en L2, tu maîtrises normalement la méthodologie du commentaire, il serait bon de te mettre en condition d'examen. Dégage trois heures pour rédiger le commentaire et arrête-toi.

Tu pourras ensuite relire tranquillement ton travail et l'améliorer, mais seulement à la périphérie.

Attention, je dis pas "arrête de travailler", mais qu'il est important de savoir gérer son temps et surtout qu'un excès de travail peut s'avérer contre productif.

Par **claudelevy45**, le **05/02/2014** à **22:58**

bonsoir moi comme ça j'ai un sérieux problème de comment d'arrêt et j'aimerais avoir plus d'aide ou d'information si possible. je suis en lice 2 à l'université Felix Houphouët Boigny de Cocody.

Par **claudelevy45**, le **05/02/2014** à **23:01**

ok bien merci

Par **permuto**, le **05/02/2014** à **23:45**

Selon notre prof de droit social de cette année : 6 heures par séance.

Par **Aslinea**, le **30/03/2014** à **19:45**

Cela dépend des TD. Mais c'est vrai que 6 heures par séance s'il faut tout rédiger et apprendre le cours c'est une bonne moyenne.

Par **Themis333**, le **30/05/2014** à **12:56**

Pour préparer correctement un TD, ce qui inclut l'apprentissage du cours, les recherches et la rédaction, il faut au minimum 6 heures.

Par **Joffrey Saverio Catena**, le **12/08/2014** à **17:13**

En général pour préparer un TD il faut compter dans les 4 à 6h en tout, et pour tout...

Toutefois, en 1ère année j'avais une chargée de TD qui ramassait au hasard à chaque séance et donc obligation de faire le travail toutes les semaines en plus des cours à bosser... Il a donc fallu apprendre à acquérir des automatismes, et je crois que c'est très important...

Avec l'expérience des TD, on arrive à réduire le temps pour arriver à bout de la plaquette, toutefois l'oral compte aussi durant la séance et par conséquent il est parfois préférable de rédiger en allant droit au but, mais d'approfondir à contrario les arrêts pour les avoir bien en tête lors de la séance...

Avis personnel certes...

Par **Magali**, le **25/09/2014** à **07:41**

Bonjour je me suis rendu compte que j'ai également ce problème de gestion de temps . Pour ma part pour préparer un TD il me faut un jour et demi voir deux donc comme j'en ai deux par semaine à préparer ,il me reste très peu de temps pour apprendre ou autre chose .J'ai réellement du mal à me limiter par exemple ,un commentaire d'arrêt rendu cette semaine j'ai passé un week-end plus deux demi journée ,du coup il fait 6/7 pages (format 12 je précise) Si vous avez des conseils je suis preneuse

Par **Yn**, le **25/09/2014** à **12:06**

*Magali*, c'est le lot de tout étudiant en droit, mais il faut s'accrocher.

L'impression de ne pas avancer, la feuille blanche, bosser des heures et des heures pour produire quelques pages loin d'être parfaites... On est tous passé par là en L1 et en L2.

Je peux t'assurer que la différence se joue maintenant, autrement dit entre les étudiants qui acceptent de faire l'effort et ceux qui renoncent. Si tu fournis ce travail aujourd'hui, tu en récolteras rapidement les fruits, et tu seras opérationnelle en cours de L2 ou pour le début de L3.

Certains sont plus précoces que d'autres, mais j'ai remarqué que les étudiants sérieux en L1

et L2 - comprendre ce qui ont fait l'effort de bosser et de rédiger - n'ont pas forcément des notes exceptionnelles, mais se révèlent pour beaucoup à partir de la L3.

La mécanique est acquise, les arrêts sont rapidement analysés et compris, la maturité s'est développée, tout se met en place progressivement... fournir ce travail c'est optimiser les chances d'obtenir de bons résultats par la suite.

Bref, il n'y a aucun conseil général à prodiguer si ce n'est de rédiger tous les TD, de faire cet effort chaque semaine.

Par contre, si tu veux des remarques particulières sur tes productions, n'hésite pas à créer un nouveau topic avec ton plan, tes réflexions, tes interrogations, etc. Beaucoup de membres se feront un plaisir de répondre.

Par **Anialem**, le **23/11/2014** à **12:18**

Je vois ces postes plus d'un mois après mais je m'inquiète puisque tous mes chargés de TD nous dises de travailler au moins 20 H sur nos TD; ce que je retrouve relativement énorme oui.

Par **steeven2014**, le **23/11/2014** à **15:24**

Je passe également beaucoup de temps sur mes TD. J'ai environ une vingtaine de fiches d'arrêts à faire par semaine, les plans détaillés obligatoire, quand il ne s'agit pas de cas pratique, et la leçon à apprendre. Je m'en sort, mais vivement que je change de chargés... (Je plaisante. j'ai tout de même l'impression de beaucoup progresser. Je voulais juste me plaindre :))

Par **Marlon**, le **05/12/2014** à **13:45**

Je me retrouve dans beaucoup de vos interventions. Pour exemple, la dernière dissertation rendue en droit constitutionnel m'a pris dix heures de temps en tout et pour tout... Alors oui c'est un travail "maison" qui est forcément beaucoup plus affuté que le devoir rendu aux partiels et il a fallu assimiler les points du cours et les recherches qui s'y prêtaient, mais j'ai l'impression que l'ensemble est trop lent. J'étais plutôt fier du rendu mais pas du temps passé...

Par **IXXMMXIV**, le **31/01/2015** à **13:01**

Il n'existe pas à ma connaissance de temps imparti et obligatoire à la préparation des TD. Toutefois, les TD démontre de l'importance de la matière et il faut leur accordé de facto plus de temps puisque il s'associe à des matières assez complexe pour ne pas faire l'impasse

dessus. Si tu me permets un conseil, si tu trouve que tu passes trop de temps sur ton TD de droit des contrats, tu devrais essayer de voir si tu ne t'éparpilles pas dans ce que tu as à faire. Je m'explique, afin de ne pas perdre du temps et de ne pas se perdre, cerne ton sujet et va à l'essentiel, entre directement dans ton sujet et n'en sors pas. Tout dépend après de la charge de travail demandé et de ta façon de travailler qui n'est propre qu'à toi à l'instar de la mienne. Tu ne dois pas perdre de vue que les études en droit, afin de servir un temps soit peu à quelque chose, se font 22h/24h ^^.

Par **Fred Boyer**, le **15/02/2015** à **06:37**

Bonjour ,

Je suis également dans une préparation longue de mes TD entre 4 et 6 demi-journée par semaine , nous sommes obligés de systématiquement rendre nos travaux en droit administratif et droit des contrats donc pas d'autres choix que de les faire à fond. Je rencontre par conséquent également des problèmes pour trouver du temps d'apprentissage ce qui je dois l'avouer m'a couté cher au premier semestre . Je n'ai jamais su trouver l'organisation idéale , je tente une nouvelle ce semestre ....

Par **deportivo**, le **25/09/2015** à **21:50**

Bonjour! je suis en L1 et j'ai 3 td à faire par semaine (constit, civil et histoire du droit). Je voulais vous demander si je dois absolument tous les bosser à fond ou en bosser 1 ou 2 en profondeur puis ne travailler que les contours du dernier ? Parce que ça me prend vraiment beaucoup de temps...

Par **LouisDD**, le **19/09/2016** à **18:48**

Salut à tous!

Je réanime ce débat après... une année de vide!![smile7]

Alors notre chargée de TD nous l'a annoncé : 4 heures pour préparer un TD...

Voilà, sachant que personnellement je pense que ce temps n'inclut pas la part nécessaire pour apprendre le cours qui est essentiel pour faire le TD... Donc voilà... à vos TD!!

Bonne soirée

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **19/09/2016** à **21:10**

Dans quelle matière ces 4h de préparation TD? En droit constit on nous a annoncé 10h environ.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/09/2016** à **08:33**

Bonjour

Je vous conseille de vous mettre dans les conditions de l'examen :

- 4 heures pour une dissertation ou un commentaire d'arrêt ou de texte.
- Pour les cas pratiques, tout dépend de la taille, je dirais entre 1 et 2 heures. Idem pour les simples résumés de textes
- Pour les questions de cours, de 1/2 heure à 1 heure.

Bien sûr, si vous n'avez pas fini dans les délais, vous n'abandonnez pas en cours de route.

Ainsi, pour une séance composé d'une disserte, d'un gros cas pratique, d'un texte assez long à résumer et d'une question de cours. On arrive rapidement à 10 heures

Par **marianne76**, le **20/09/2016** à **14:57**

Bonjour

Vous me faites rêver, il n'est pas rare que mes étudiants n'aient même pas lu la fiche ce qui met et on le comprend mon chargé de TD de très mauvaise humeur

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/09/2016** à **16:01**

Bonjour

Je vous donne la méthode radical développé par l'un de mes professeurs.

A chaque séance, le chargé TD choisit 5 étudiants au hasard pour qu'ils présentent leur travail au tableau (en l'espèce, le professeur nous faisait faire que des pourvois en cassation). Ensuite le chargé de TD attribue des bonus ou malus pour le contrôle continu, selon les modalités suivante :

- Très bon travail : + 2
- Bon travail : + 1
- Travail moyen : 0
- Travail insuffisant (genre le truc qui a été fait le jour même dans le bus) : - 1
- Travail non fait : - 2

Je peux vous dire que tous ceux qui n'avaient pas fait leur TD, frôlaient l'infarctus au moment du tirage au sort.

Par **marianne76**, le **20/09/2016** à **16:10**

Bonjour

Le seul souci chez nous c'est que ce qui compte c'est la note du partiel et des interrogations écrites, bref les devoirs sur table. Sinon on a le CEVU de l'université qui nous interdit d'enlever des points aux étudiants. Les chargés de TD ne peuvent que majorer (jusqu'à deux points).

C'est du grand n'importe quoi mais nous subissons. Vous comprenez mieux pourquoi certains étudiants arrivent en TD les mains dans les poches. Ceci étant c'est à courte vue car ensuite s'ils n'ont pas travaillé et bien ils se ramassent

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/09/2016** à **16:15**

Bonjour

Oui c'est du grande n'importe quoi. Certes la plupart des étudiants qui ne travaillent pas les TD se ramassent, mais il y en a toujours qui arrivent à passer entre les gouttes.

Par **LouisDD**, le **20/09/2016** à **16:20**

Hello

Nous perso c'était un TD de droit constitutionnel, après il y avait questions et un commentaire !

Après pour rejoindre Isidore, Je préfère faire mes TD comme à l'examen, Pour être préparé au temps imparti, parce qu'on a pas 10h de composition devant nous lors des partiels !

À Épinal les TD n'étant pas obligatoires il n'y a de ramassage que pour ceux qui le veulent, Et jusque 3 points sont attribués en bonus si les devoirs sont rendus et si on participe bien en TD. On a un gros exam par matière qui compte pour 2/3 de la note finale, deux notes en TD (un QCM et un exam) qui font une moyenne et compte pour 1/3 de la note finale. Donc perso les 3 points bonus je dis pas non !

J'ai d'ailleurs été horrifié par la réaction de certains élèves en TD, qui à chaque question que je posais soit de méthodologie soit pour clarifier un point, me gratifiaient de discrets commentaires...

Bref les TD pas obligatoires ni de contrôle d'assiduité... On verra ce que ça va donner !

Bonne journée

Par **marianne76**, le **20/09/2016** à **16:23**

Bonjour

[citation]Certes la plupart des étudiants qui ne travaillent pas les TD se ramassent, mais il y

en a toujours qui arrivent à passer entre les gouttes. [/citation]  
Pour le commentaire d'arrêt ? C'est du jamais vu

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/09/2016** à **16:27**

Bonjour

Oui pour le commentaire ce ne passe pas. Mais la plupart des professeurs que j'ai eu préféraient le cas pratique. Je connais une personne qui est allé jusqu'en M2, alors qu'elle ne faisait ses TD qu'une fois tout les tremblements de terre, sauf pour la matière du professeur que j'évoquais où là elle y passait des heures. Bon c'est une exception mais ça reste frustrant pour les autres. C'est pour ça que je pense que la méthode que je vous ai présenté devrait être la règle.

Par **marianne76**, le **20/09/2016** à **16:29**

Bonjour

Et oui mais rien n'est plus formateur que le commentaire d'arrêt je suis de la vieille école ils ont donc avec moi en L2 du commentaire d'arrêt toute l'année tant en droit civil qu'en droit administratif .

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/09/2016** à **16:31**

Je suis bien d'accord avec vous.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **20/09/2016** à **23:03**

Bonsoir :)

Alors pour ma part, je dirais que pour mon premier TD de droit constit j'ai passé environs 8-12h.

Pourquoi ?

Dans un premier temps parce qu'étant en L1 je découvre seulement le droit et je n'ai pas franchement la prétention de dissenter de ce que je ne connais pas.

Ce faisant en plus de lire les textes proposés (André Comte Sponville, Hobbes, Rousseau et Locke) je suis tombé sur une question me demandant d'expliquer le contexte de ces textes.

Je les aient empruntés (les livres complets) et lus afin d'en avoir une idée.

Résultat, c'était Verdun dans ma tête pour pouvoir former mon plan I A/B II A/B arrivé à l'exercice de dissertation.

Je prends le temps car c'est mon coup d'essais, pour les prochains TD, comme suggéré plus haut je me mettrais dans les conditions du "direct".

Espérant pouvoir approfondir mes connaissances d'ici le 8 novembre, date officieuse du premier examen.

Par **LouisDD**, le **21/09/2016** à **07:52**

Salut Chris !

Très sérieux tout ça !

Moi aussi j'aimerais pouvoir lire les oeuvres complètes chaque fois que possible, Mais j'ai pas (encore) d'abonnement sur la bibliothèque municipale depinal, Et les ressources sont très limitées à la BU...

Mais sur Internet on peut trouver des extraits et des fois c'est pratique car ils sont pré trié selon leur portée !

Bref sinon je vais sûrement lancer une liste de références et de quoi elles parlent pour permettre d'améliorer sa culture et ses réf dans les copies !

À plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/09/2016** à **09:42**

Bonjour

J'admire l'implication de Chris, quand on pense que certains étudiants se contentent du minimum syndical

[citation]J'ai d'ailleurs été horrifié par la réaction de certains élèves en TD, qui à chaque question que je posais soit de méthodologie soit pour clarifier un point , me gratifiaient de discrets commentaires... [/citation]

Laisse couler. Comme je te l'ai déjà dit, ceux-là tu ne le verras plus après le 1er semestre.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **21/09/2016** à **12:53**

Hello, merci à vous deux, pour ma part, n'ayant que peu de temps à consacrer à la BU du fait de ma charge familiale, je vais à la médiathèque de Dole qui me permet d'emprunter les ouvrages sur du long terme, on peut même y faire des demandes de livres spécifiques c'est plutôt utile.

Après il me faut juste trouver mon rythme de croisière entre vie de famille, TD et révision, mais je pense que les premiers tests du 08 novembre devraient me mettre sur la voie, si oui ou non ma méthode me permet d'obtenir des résultats positifs et sinon, à ce moment-là je changerais ma façon de faire.

Par **LouisDD**, le **21/09/2016** à **13:39**

Salut

C'est sûr que la vie de famille est aussi importante, Mais parfois pour les études, des sacrifices sont nécessaires mais bon c'est quand même son avenir qui se joue !

Bonne après-midi

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **23/09/2016** à **23:11**

Tout à fait, bien que ce ne soit pas des sacrifices à proprement parler, enfin, bien moins que ceux que je n'ai été amené à faire dans mon ancien métier qui eux contrairement aux sacrifices nécessaires pour avancer dans ses études sont des sacrifices involontaires et parfois problématiques.

Mais quoi qu'il en soit, comme dit, c'est une question d'avenir.

Par **JEF**, le **01/06/2017** à **16:03**

Bonjour

pour la préparation de mes fiches de TD après avoir révisé mon cours je me mets en condition d'examen pour traiter chaque exercice.

Donc pas plus de trois sujets par jour...

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/06/2017** à **16:29**

Bonjour

Un grand merci à JEF pour avoir partagé sa méthode que je trouve excellente.

Par **LouisDD**, le **01/06/2017** à **18:46**

Salut

C'est une bonne idée, il faut s'habituer à traiter les sujet comme aux partiels !

À plus

Par **Nuage**, le **17/10/2017** à **20:28**

Bonsoir,

Personnellement, je mets beaucoup de temps pour les commentaires de texte et dissertations tout simplement parce que je trouve que chez nous, on a le plus de temps et qu'au fond travailler une dissertation ou un commentaire de texte nous fait réviser :)

Dans mon cas, j'ai toujours fait ça depuis le lycée alors même que le devoir sur table ne durait pas autant de temps. Il est vrai qu'au début, j'ai pu avoir dû mal à gérer mon temps mais maintenant, je n'ai pas trop de difficulté étant donné que je fais cela depuis le lycée :)

Mais c'est sûr que si on commence à faire cette pratique qu'en licence de droit, cela pose problème^^ Mais si on est habitué, je ne trouve pas forcément de mal à mettre plus de temps. Et j'ai jamais considéré cela comme du temps perdu, vu que je cherche dans des bouquins, que cela me fait ficher les bouquins et apprendre mieux le cours.

D'ailleurs, je conseillerais quand c'est facultatif de faire les devoirs maisons le plus tôt possible sachant que si dans l'autre TD, ce sont des devoirs qu'il faut faire tout le temps et qu'il nous donne, donc on sait pas quand la dissertation tombe, vaut mieux alors faire le devoir maison dont il faut au moins en rendre un dans le TD pour ne pas se retrouver avec trop de boulot :) De plus, finir les gros devoirs d'un TD (où il ne reste alors plus que les documents à lire) plus tôt permet de se dégager du temps alors pour les partiels blanc, interrogation et donc aussi pour les devoirs d'un autre TD qui eux ne sont pas facultatifs mais pas forcément tous notés. Dans mon deuxième TD, elle nous donne pleins de devoirs mais qui ne sont pas ramassés sauf pour la dissertation intégralement rédiger à venir, le choix nous appartient donc de les faire ou pas. Pour ma part, je le fais toujours, cela nous entraîne de faire des fiches d'arrêts, à comprendre plus facilement les arrêts.

Pour le reste, les petites matières, je commencerais à les apprendre dès la fin des partiels blanc, cela me laisse largement du temps jusqu'à les partiels de janvier pour les intégrer. Je trouve que s'il faut ne pas les négliger et les réviser en avance, je trouve plutôt intéressant de les faire qu'après les partiels blancs, sachant que cela se termine généralement en novembre.

Petite question à propos du commentaire d'arrêt... Pourquoi est-ce que j'ai l'impression que

c'est pas la même chose qu'en L1? En L1, on a que des dissertations en droit civil mais après en L2 on a des cas pratiques/commentaires d'arrêts? Qui seraient plus long que les fiches d'arrêt de L1 vu que c'est une épreuve qui dure trois heures en L2... D'ailleurs en L2 on a le choix entre les deux?

Cordialement,  
Nuage.

Par **LouisDD**, le **24/10/2017** à **07:26**

Nettoyage modération

Par **Flatez**, le **24/10/2017** à **08:19**

Il est important de préparer à fond ces TD, mais franchement cette année (L2) je trouve que c'est abusif.

Cette semaine par exemple, lundi matin on a un galop d'essai de strat, mardi on doit faire 2TD : celui de pénal intégralement ramassé et noté (cas pratique - fiches d'arrêts - doctrine) et celui de TD où l'on doit rendre un commentaire d'arrêt intégralement rédigé.

Je n'ai pas travaillé mes TD ce WE pour me consacrer aux révisions du galop, mal m'en a pris, j'ai été obligé de rater mon cours de 4H de droit des biens pour travailler ces TD et je suis encore en train de les travailler pour cette après-midi.

Parfois, on nous en demande trop.

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/10/2017** à **12:03**

Bonjour

Effectivement c'est assez lourd mais ce n'est rien à côté de ce qui vous attend lorsque vous serez dans la vie professionnelle.

Par **Avitel**, le **24/10/2017** à **13:18**

Bonjour,

Ce sujet date un peu mais mon envie de rassurer les étudiants de L1 et L2 est trop forte :).

En effet, mes deux premières années de droit je passais beaucoup de temps à préparer le plus sérieusement possible mes td. Ce qui implique apprentissage du cours dans les livres (oui, je n'allais pas en CM.. et je n'y vais toujours pas :D). Recherche de JP / Doctrine,

construction de la dissert ou du commentaire, etc.

Très franchement, je devais passer peut être plus de 10h pour un td, surtout quand le sujet m'intéressait particulièrement. Quand il s'agissait de notions avec une doctrine abondante, je passais des heures à lire des thèses sur le sujet (notamment en droit administratif) et ça me passionnait. C'est sûr que je passe beaucoup de temps à faire un travail en quelque sorte factuel mais j'y trouvais du plaisir et ça me permettait de rendre des copies d'une bonne qualité. Même si je ne me suis jamais préparé aux conditions d'examens, je connaissais vraiment bien les notions abordées et je développais autant que je pouvais ce que je savais. La doctrine étant vraiment un plus dans une copie si elle est maîtrisée.

Finalement, à partir de la L3, par je ne sais quel moyen, mon temps de préparation de td s'est réduit drastiquement. Pourtant je fournissais toujours autant de travail, recherche de doctrine, etc. Mais par la force des choses et par un effort de travail répété, je devais passer entre 5h/6h grand max sur un td basique. Je pense qu'il n'y a pas de meilleure méthode pour faire ses td, il faut simplement bien les travailler et connaître les notions en amont pour réduire le temps de travail avant les exams.

PS : une méthode qui a très bien fonctionnée pour moi, pour les partiels des majeurs. C'est que je recopiais les plans de thèses que je trouvais. Par exemple, la notion de "recours pour excès de pouvoir". Je recherchais sur le net des thèses ou de la doctrine traitant du sujet. Je m'inspirais de la construction qu'elles avaient. Et j'analysais quelle problématique pouvait être posé autour du sujet et quel plan je pouvais en tirer en conséquence. C'est un travail un peu fastidieux mais qui est très plaisant si la matière vous intéresse. Cela s'avère très payant si vous tombez sur un sujet d'exam que vous avez déjà vu dans une thèse. Vous avez plus qu'à dérouler des connaissances dont les autres n'ont même pas idée :).

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/10/2017** à **09:49**

Bonjour

[citation] Finalement, à partir de la L3, par je ne sais quel moyen, mon temps de préparation de td s'est réduit drastiquement [/citation]

C'est tout à fait normal. Vous commencez à devenir un juriste.

Je vous félicite pour votre méthode qui vous a emmené jusqu'au Master 1 et elle vous mènera certainement au Master 2 et plus si affinité [smile3]